

CAPSO SCA-AIR-SSA-EMA-SGA

**Commission
d'Avancement
du Personnel à
Statut Ouvrier
du CMG de
Rennes**

La CAPSO de regroupement des employeurs SCA, AIR, SSA, EMA et DGA s'est déroulée à Rennes le 11 juin dernier.

En préambule et comme de coutume, le Président répond aux déclarations des organisations syndicales présentes.

La cartographie des CAPSO va évoluer pour les élections de fin d'année. Le directeur du CMG alerte sur le format qu'il juge inconfortable pour tout le monde, son personnel mais aussi pour les organisations syndicales. Il précise que les différents acteurs seront conviés à une réunion commune d'organisation en décembre 2026 à la suite des élections professionnelles. A suivre...

La LPM 2026-2030, bien que très favorable pour le Ministère des Armées, ne profitera qu'à améliorer la capacité opérationnelle et une fois de plus, c'est le soutien, et donc le personnel civil qui en fera les frais.

Cela n'est pas acceptable pour la **CFDT** qui revendique une amélioration des taux d'avancement et la pleine reconnaissance des personnels à statut ouvrier pour leur contribution essentielle au bon fonctionnement du Ministère.

Sur la gestion erratique des dossiers Rh et principalement ceux traitant les travaux insalubres ou de l'amiante, il est recommandé de déposer son dossier suffisamment longtemps à l'avance (au minimum 1 an avant son départ), surtout pour les agents ayant eu des employeurs qui ont disparu ou ont changé de noms comme DCN et GIAT. Cela pose des problèmes dans l'historique des agents et contraint le CMG à pratiquer « l'archéologie administrative » pour gérer au mieux les dossiers.

La **CFDT** confirme que les délais de traitement sont effectivement très longs et encourage ses adhérents à prendre leurs précautions s'ils souhaitent un départ à court voire moyen terme.

La **CFDT** tient à souligner le bon déroulement et la pertinence des travaux de pré-CAPSO avec l'ensemble des employeurs.

Les élus **CFDT** sortent de cette CAPSO satisfaits. Les échanges courtois et constructifs s'effectuent dans un climat de plus en plus serein et apaisé d'année en année. En espérant que cela continue sur la prochaine mandature.

Cette CAPSO a attribué 67 groupes (54 essais et 13 choix) et 28 échelons.

Les employeurs avec accord du CMG ont déjà constitué les jurys d'essai pour que ces derniers puissent se tenir au plus vite car les résultats sont attendus du CMG pour le 30 septembre 2026.

La **CFDT** alerte une nouvelle fois sur les indemnités de jury 2025 qui ne sont toujours versés aux personnels qui se sont investis dans l'exercice.

Le CMG s'interroge sur la transmission des documents par les employeurs, ces derniers confirment que les états ont été transmis. La **CFDT** constate une nouvelle fois la nécessité de faire preuve de vigilance et souligne l'importance pour les organisations syndicales d'exercer pleinement leur rôle d'alerte.

Le Président de la CAPSO conclut la séance en souhaitant que la qualité du travail perdure l'année prochaine avec des pré réunions encore mieux préparées, et souhaite que les débats validés en pré réunion ne reviennent pas en séance lors de la CAPSO. Pour la **CFDT**, cet enjeu repose sur le

dialogue social mis en place par les Autorités Territoriales d'Emploi.

La **CFDT continue de revendiquer une réelle politique de recrutement dans toutes les professions ainsi que la mise en place de mesures d'attractivité et de fidélisation afin d'éviter les fuites de compétences.**



Rennes, le 02/07/2026

Pour mieux vous défendre, contactez ou rejoignez la **CFDT !**